

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2021 VÉTÉRANS

Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité. 49 équipes sont engagées cette année.

Le CDC comporte trois divisions :

- Elite : 1 poule de 8 équipes.
- 1ère division : 2 poules de 8 équipes.
- 2ème division : 3 poules de 6 équipes et 1 poule de 7 équipes.

### **Elite :**

Le premier de cette poule unique est déclaré champion de Côte d'or Elite et représentera le CD21 à la phase finale régionale de l'entité Bourgogne (L'équipe vainqueur de cette phase sera qualifiée pour la phase finale nationale)

Les deux derniers descendent en 1<sup>ère</sup> division.

### **1<sup>ère</sup> Division :**

Le premier de chaque poule de 1<sup>ère</sup> division accède à la poule Elite. Ces deux équipes disputeront la finale 1<sup>ère</sup> division le jeudi 1 juillet 2021 à 14h30 et l'équipe vainqueur sera déclarée championne de Côte d'Or de 1<sup>ère</sup> division.

A l'issue de la compétition, les deux derniers de chaque poule de 1<sup>ère</sup> division seront rétrogradés en 2ème division.

### **2<sup>ème</sup> Division :**

Le premier de chaque poule de 2ème division accèdera en 1ère division.

Ces quatre équipes disputeront les 1/2 finales (tirage intégral) le jeudi 1 juillet 2021 à 09h00 et la finale à 14h30. L'équipe vainqueur sera déclarée Championne de Côte d'Or de 2ème division.

### **Administratif :**

Les clubs organisateurs doivent faire parvenir les feuilles de match (sur lesquelles la mention "VETERANS" sera ajoutée de manière très lisible) au comité départemental de Côte d'Or, dès le lendemain des rencontres (photos des feuilles de match, mail...). Cela permettra la mise en ligne rapide sur le site du comité, des résultats et classements.

### **Matériel :**

Traçages des terrains obligatoires soit 6 terrains par match sinon au moins 3 terrains par match (dans ce cas les têtes à têtes se jouent sur 2 tours). Les terrains doivent être aux dimensions réglementaires (15 x 4m) avec un minimum toléré de 12 x 3 m.

## Composition des équipes / Changement d'équipe

Si une équipe utilise un « capitaine/coach » non joueur celui-ci doit impérativement être licencié dans le club de l'équipe qu'il coache et déposer sa licence à la table de marque avec celles de son équipe.

Pour le CDC, le comité peut fixer un délai pour le dépôt des listes mais également utiliser la feuille de match du 1er match de la 1ère journée qui fera office de liste initiale. **La feuille de match de la 1ère journée fera office de liste pour le CD21 (club ayant inscrit plusieurs équipes).**

2 joueurs maximum pourront changer d'équipe mais uniquement pour une division supérieure et ils ne pourront plus en changer par la suite.

De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant d'une division inférieure.

Joueurs mutés : Un seul joueur muté extra départemental est autorisé par équipe.

En cas de non-respect de ces règles, il sera appliqué les sanctions prévues à l'article 15 et 16 du règlement fédéral.

### Tenue vestimentaire :

La réglementation commune à toutes les compétitions de la FFPJP concernant les tenues s'applique pour tous les niveaux, CDC, CRC et CNC (capitaine compris). **Le port du jean est interdit. Tenue homogène club haut et bas.**

### Organisation :

Les rencontres débuteront à 9 h 00 et 14 h 30.

Les parties de la **poule élite** se dérouleront sur un même site et seront sous la surveillance d'un arbitre officiel. Un jury de 3 personnes minimum sera constitué.

Les parties de poule en 1ère et 2ème division se dérouleront sur un même site (si possible) ou seront scindées sur deux sites.

Il n'y aura pas d'arbitres officiels lors des parties de poule en 1ère et 2ème division.

Le fair-play des joueurs est requis.

Les amendes pour forfait sont celles prévues par le règlement fédéral du championnat des clubs.

Une équipe est déclarée forfait si elle présente moins de 4 joueurs.

- Premier forfait : Amende de 100 € pour un match.

- Deuxième forfait : Forfait général Amende de 100 € + 400 € de forfait général.

Le Comité de Pilotage